

Le Courrier Beuvrageois

N°39 - avril 2013

Sommaire

p. 14 & 15

Jeunesse

Des agents communaux dévoués à l'épanouissement de vos enfants



p. 18

Sport

300 jeunes réunis pour le championnat de France de Hockey des moins de 12 ans



p. 22 & 23

Services

Un nouveau Site Internet pour informer, partager et participer

p. 24 à 26

Citoyenneté

Comment circuler à Beuvrages pendant les travaux ?

Quatre ans après, où en est la rénovation urbaine de Mallet et du Centre Ville ?

Et vous, qu'attendez-vous de la future médiathèque ?



En tant qu'habitant de Beuvrages, vous voulez connaître le projet et donner votre avis ?

Alors inscrivez-vous aux **prochaines rencontres** sur le thème :

"Nous et le projet Médiathèque", en contactant

le Service des Affaires Culturelles (EEJSAC) - 03.27.14.93.34.



Sommaire

Et vous qu'attendez-vous de la future médiathèque ?	Page 2
Sommaire	Page 3
Edito	Page 4
Un Dispositif de Réussite Educative pour contrer les difficultés des enfants	Page 5
Quatre ans après, où en est la rénovation urbaine de Mallet et du Centre Ville ?	Pages 6 & 7
Un appui pour vos événements avec le Fond de Participation des Habitants	Page 8
Des nouveaux projets à l'Espace Numérique et à l'Atelier "Jardin"	Page 9
Zoom sur les travaux en cours	Pages 10 & 11
L'accueil de l'Hôtel de ville en chantier	Page 12
De nouveaux panneaux d'affichage libre	Page 13
Des agents communaux dévoués à l'épanouissement de vos enfants	Pages 14 & 15
Les photos des événements de décembre 2012 à mars 2013	Pages 16 & 17
250 jeunes réunis pour les championnats de France de Hockey des moins de 12 ans	Page 18
Le collège soigne la formation des 6 ^{èmes}	Page 19
Les "Rencontres Entreprises" avec Green Services et JC Coiffure	Pages 20 & 21
Un nouveau site Internet pour informer, partager et participer	Pages 22 & 23
Comment circuler à Beuvrages pendant les travaux ?	Pages 24 à 26
L'atelier "Histoire et mémoire" reprend du service	Page 27
Histoire locale : L'évolution de la médication au fil des siècles	Page 27
Etat civil : Naissance, Mariage et Décès	Page 28
Expression libre	Page 29
Agenda et informations pratiques	Page 30
Brocante : le dimanche 5 mai 2013	Page 31
Découvrez le nouveau site Internet, www.beuvrages.fr	Page 32

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°39 – avril 2013

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Marie-Suzanne Copin**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Jean-Jacques Desumeur, Alexandre Obin, Nicolas Trelcat, Association "Beuvrages et son passé", Marie-Laure Vanhoutte, Isabelle Riedweg, Jean-Michel Bouttemann, Séverine Deliessche, Fédération Française du Hockey, Johan Plouchart, Collège Paul Eluard, Stéphane Cousin**

Crédits photos : **Antonio Anino, Alexandre Obin, Anna Poitevin, Laurent Enudde, Fédération Française de Hockey, Collège Paul Eluard, Association Hors Cadre, Association "Beuvrages et son passé"**

Mise en page N°39 : **Anna Poitevin**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents municipaux**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages





Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Les travaux du Centre Ville se poursuivent, s'adaptant aux aléas climatiques et à la superposition des chantiers : destruction d'immeubles, réfection de voiries, enfouissement de réseaux. Ils engendrent des difficultés dans vos déplacements et nous nous efforçons de minimiser ces gênes. Découvrez un point complet sur la circulation des voitures et des piétons sur la commune.

Les services consacrés à l'épanouissement de vos enfants sont un axe important de notre politique municipale. En 10 ans, le budget a été multiplié par 3 pour offrir des prestations de qualité en matière d'équipements dans les écoles, de restauration, d'accompagnement à la scolarité, d'accès aux loisirs et à la culture dans le cadre des Centres de Loisirs. Bien souvent, les agents communaux qui appliquent ces dispositifs ne sont pas connus du grand public ; je vous invite donc à travers ce numéro du magazine municipal à les rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs tâches quotidiennes.

J'ai eu également le plaisir d'inaugurer le lancement du nouveau site Internet de la commune. Son nouveau look se conjugue avec de nouvelles rubriques, des informations plus actualisées, la possibilité d'y réaliser des démarches en ligne et le tout partagé sur les nouveaux réseaux d'informations que vous utilisez tous. Rendez-vous donc sur www.beuvrages.fr.

Le 14 décembre dernier, la Ville, en collaboration avec Valenciennes Métropole, a réalisé une visite de la rénovation urbaine avec ses partenaires pour faire le « point d'étape » sur deux quartiers en totale réhabilitation : le Centre Ville et la Résidence Château Mallet. Pour le premier, 2013 sera une année charnière qui verra la destruction de l'immeuble du 11 novembre et l'arrivée de nouveaux commerces. Quant à Mallet, ce quartier est devenu un exemple de réussite vers une meilleure qualité de vie pour ses résidents.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Amicalement,
Votre Maire
André Lenquette*

Le Dispositif de Réussite Educative pour contrer les difficultés des enfants

Votre enfant est âgé de 2 à 16 ans, et vous souhaitez lui donner toutes ses chances de réussite et d'épanouissement personnel. Le dispositif de réussite éducative peut vous aider à mettre en place des réponses « sur mesure » adaptées à votre enfant. L'équipe de réussite éducative locale pourra vous apporter une aide dans les domaines de la scolarité, du bien-être, de la santé, des relations avec les autres ou encore de l'accès aux loisirs. Si vous le désirez, le dispositif de réussite éducative peut également vous épauler en tant que parents.

Une fragilité est observée

Qu'elle concerne la scolarité (maîtrise de la langue parlée ou écrite, autonomie dans le travail), le comportement (repli sur soi, agitation, etc.), la santé de l'enfant (accès aux soins), ou le manque d'activités (pratique d'un sport ou loisirs), l'observation d'une fragilité permet d'activer le dispositif lorsque celle-ci constitue un frein à la réussite et à l'épanouissement de l'enfant.



Le DRE, un outil pour vous aider, vous et vos enfants

Comment prendre contact avec les professionnels du dispositif de réussite éducative?

En tant que parent ou jeune, vous pouvez solliciter directement le dispositif. Un professionnel qui encadre l'enfant ou le jeune dans ses activités scolaires ou extra-scolaires peut aussi vous en parler.

Entretien avec les parents

La famille et le professionnel font ensemble le point sur la situation de l'enfant. Le dispositif est alors expliqué et la famille indique si elle est d'accord pour que l'équipe de réussite éducative recherche des réponses aux besoins de l'enfant.

L'équipe de réussite éducative se réunit

Cette équipe est composée de différents professionnels travaillant sur la commune auprès des enfants et des familles (directeurs d'écoles, collège, service enfance jeunesse de la ville, le CCAS, l'UTPAS, etc.). La situation de l'enfant y est présentée en toute confidentialité par le professionnel qui a rencontré la famille et des propositions sont faites en fonction des besoins de l'enfant mais aussi en tenant compte de ce qui peut déjà être mis en place. Ces propositions constituent le parcours de réussite éducative.

Un parcours est proposé

Le parcours peut être composé d'actions collectives et/ou individuelles qui permettent d'atteindre certains objectifs. **Ce parcours ne sera mis en place que si le(s) parent(s) et le jeune y adhèrent.**

Un accompagnement régulier mis en place

L'autonomie de la famille est recherchée au maximum. Un référent de parcours sera désigné par l'équipe de réussite éducative et sera le contact privilégié de la famille. Il fera régulièrement le point avec le(s) parent(s) sur les avancées du parcours. L'équipe de réussite éducative veillera également à ce que tout se déroule pour le mieux et pourra, en cas de besoin, faire de nouvelles propositions.

Qui contacter ?

Nombreux sont les partenaires qui peuvent vous informer et vous mettre en relation avec l'équipe du DRE : les écoles et le collège de Beuvrages, le CA-PEP, le CCAS, le service éducation, enfance, jeunesse, sports et affaires culturelles.

La correspondante locale : Marie-Laure VANHOUTTE au Pôle social : 06 74 00 92 74 ou contactez le GIP au : 03 27 096 380 ou sur www.dre-valenciennes-metropole.fr.

Quatre ans après, où en est la rénovation urbaine de Mallet et du Centre Ville ?

16 juin 2008, les premières pelleteuses entrent en action dans la résidence Mallet. Les premiers Camus sont détruits, signe d'un avenir prometteur pour les habitants de cette résidence. Dans le même temps, la Place de la Paix se sépare de ses premiers immeubles : celui de Liberté et celui de l'impasse Corot. Retour sur ces quatre années de chantier.

Quarante huit mois se sont écoulés durant lesquels se sont dessinées de nouvelles architectures, où un nouveau quartier s'est mis en place au sein duquel de nouveaux voisins ont fait connaissance.

Le 14 décembre 2012 fût l'occasion, pour les principaux partenaires du projet qui sont l'ANRU, l'Etat, la Ville de Beuvrages, Valenciennes Métropole, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, le Groupe GHI, la Foncière Logement, la Caisse de Dépôts et Consignations de dresser un bilan des nouveaux aménagements.

La Résidence Château Mallet : la reconversion surprenante d'une cité

Dessinée par les Maisons dites Camus, la résidence Mallet n'en était pas moins un exemple de déperditions énergétiques à outrance, à l'habitat parfois mal agencé et peu isolé.



André Lenquette, Maire, en compagnie de Valérie Létard et de Jean Claude Dulieu, respectivement Présidente et Vice-Président de Valenciennes Métropole



La transformation unique de la Résidence Château Mallet

Aujourd'hui, se promener dans la Résidence Château Mallet, c'est y découvrir :

- 21 logements Basse Consommation créés par La Foncière logement,
- 42 logements dont la construction a été coordonnée par le groupe GHI et où des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE) ont été intégrés,
- 14 logements en accession sociale,
- 25 maisons adaptées pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- et 37 maisons individuelles superposées, construites en 2008 rue Jean Jaurès qui viennent compléter l'offre en matière de logements.



Les 42 nouveaux logements de la SA du Hainaut s'intègrent parfaitement dans le nouveau visage de la résidence et de la ville

Le Centre Ville veut redonner un nouveau souffle pour le commerce de proximité

Autrefois entourée par plusieurs "barres d'immeuble", la Place de la Paix se donne de l'air grâce à la destruction de ces hauts immeubles. Ils sont remplacés par des bâtiments à usage commercial et des habitations qui s'intègrent mieux dans le centre de la ville.

Du chemin reste encore à faire avant la fin des travaux d'aménagement de la nouvelle Place. Mais bonne nouvelle : la destruction du "11 novembre" est prévue d'ici le deuxième trimestre 2013, avec l'arrivée de nouveaux commerces et habitants.



Le coiffeur de Beuvrages, nouvellement installé rue François Gressiez



Interview de Jacques Choquez, adjoint en charge de l'urbanisme

Comment qualifiez-vous la métamorphose de la Résidence Château Mallet ?

Après quatre ans de travaux, la cité Mallet est méconnaissable avec ses nouvelles habitations aux couleurs attrayantes et aux formes originales.

C'est le quartier de "demain". Nous sommes très fiers qu'il soit souvent pris comme un exemple de rénovation urbaine.

Pensez-vous qu'elle peut attirer de nouveaux habitants sur la commune ? Pour quelles raisons ?

Oui, bien entendu. Je pense par exemple à des ménages soucieux de faire des économies d'énergie parce qu'elles sont financièrement intéressantes et écologiquement importantes; mais également à l'opportunité qu'offre la commune avec ses nouveaux espaces de vie, ses nouveaux services à venir avec la Maison de la Petite Enfance par exemple, ses nouveaux restaurants scolaires et ses nouvelles infrastructures routières; je pense en particulier à celle qui va permettre de désenclaver la ville, en l'occurrence le contournement Nord.

Un appui pour vos événements avec le Fond de Participation des Habitants

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est un dispositif qui donne les moyens aux habitants, constitués ou non en association, de se mobiliser pour leurs quartiers.

Son ambition est d'inciter tous les habitants à construire des microprojets qui contribuent à l'animation du quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges entre habitants de différents âges et issus de cultures diverses.

Le principe même du FPH, c'est la participation des habitants à tous les niveaux. Dans le fonctionnement du dispositif, ce sont les habitants eux-mêmes au sein des comités d'attribution qui accompagnent et sélectionnent les projets financés.

Le Fonds de participation des habitants est financé par la Ville de Beuvrages et le Conseil régional Nord-Pas de Calais.

FPH : Mode d'emploi

Vous avez un projet, une idée qui anime le quartier, mobilise les habitants du quartier et qui améliore le mieux vivre ensemble ?

Vous souhaitez faire une demande de financement par le Fonds de Participation des Habitants (FPH) ?

Alors suivez les instructions ci-dessous :

- Retirez votre dossier au Pôle social de Beuvrages auprès de Jean-Jacques Desumeur.
- Remplissez cette fiche en donnant le maximum de détails sur votre projet et sur son budget (en cas de difficultés, contactez Jean-Jacques Desumeur).
- Le comité de gestion étudiera alors votre demande.

Les réunions du Comité de gestion sont mensuelles et se déroulent suivant un calendrier annuel établi en début d'année.

Déposez votre dossier au Pôle social au moins 15 jours avant une réunion du comité d'attribution du FPH : consultez les dates sur le site Internet de la ville ou directement au Pôle Social.

- Vous serez invité à venir expliquer votre projet au comité d'attribution du FPH, formé d'habitants.
- Les derniers projets soutenus par le FPH ont été les suivants : fête des voisins, une visite de Canterbury et Margate en Angleterre, un spectacle de Noël (...)

Pour toute information sur le FPH, contactez :

Le référent FPH, Jean-Jacques Desumeur qui se tient à la disposition des porteurs de projets sur rendez-vous au 03 27 51 98 28, ou 06 31 49 78 40 ou jjdesumeur@beuvrages.fr pour :

- L'accompagnement à la réflexion et la rédaction d'un projet
- L'étude des fiches
- Répondre aux questions diverses sur le FPH
- Mettre en contact avec les membres du comité de gestion du FPH



Des nouveaux ateliers à l'Espace Numérique

Pour mieux répondre aux attentes des internautes

Ouvert depuis 2009 en collaboration avec Valenciennes Métropole, l'Espace Numérique de Beuvrages est devenu un outil indispensable pour les habitants désireux d'utiliser au mieux leurs ressources informatiques.

Trois nouveaux programmes voient ainsi le jour en ce début d'année 2013 :

- **Les réseaux sociaux** (type Facebook, Twitter ...)
- **La découverte du numérique** (Tablette, Smartphone ...)
- **La sensibilisation sur les dangers de l'Internet** afin de naviguer en toute confiance (achat sur le Web, données personnelles, ...).

Ils s'ajoutent aux thématiques déjà sollicitées par les utilisateurs de l'Espace Numérique :

- Initiation à l'utilisation de l'outil informatique

- Découverte des différents systèmes d'exploitation
- Entretien et protection de son ordinateur
- Utilisation d'Internet en toute sécurité
- Messagerie Electronique
- Retouche photos

Les horaires évoluent comme le précise le tableau ci-dessous :

	Séance 1	Séance 2
Mardi	13h45 - 15h30	15h45 - 17h30
Jeudi	09h00 - 10h30	10h45 - 12h15
Vendredi	13h45 - 15h30	15h45 - 17h30

Contact et inscriptions : Service des Systèmes d'Information - Johan Plouchart - 03 27 27 92 21 - epn-beuvrages@orange.fr

Et de 3 ! Pour la troisième année, le jardin va renaître !

La ville, l'Espace ressources du Capep, l'association Espace et Partage, et un groupe d'habitants ont créé un jardin potager et un espace de détente rue des Trois Frères Dussart. Ainsi, ils sont devenus producteurs de leur consommation et ont appris plein de choses !

Rejoignez le jardin !

Si vous ne savez pas jardiner, nous vous apprendrons ! Si vous n'êtes pas en capacité de bêcher ou semer, rejoignez-nous pour simplement prendre l'air ou discuter de vos recettes de cuisine.

Venez passer un moment agréable en apportant vos idées dans le cadre de l'élaboration d'un jardin partagé ou venez nous rendre visite **tous les mardis après-midi d'avril à juillet de 14h à 16h.**

Pour tout renseignement, contactez Marie-Laure Vanhoutte, au Pôle social, au 06 74 00 92 74.



Les "Ateliers Jardins" ont repris le 2 avril 2013

Zoom sur les travaux en cours



L'équipe de sablage et de déneigement (encore !) sur le qui-vive à quelques jours du printemps



Travaux d'extension de l'école Joliot Curie
Nouvelle salle de classe - mars 2013



Les travaux d'assainissement concernant une partie de la Résidence Fénelon se poursuivent - mars 2013 -



Le local C/1 des Chardonnerets a été réhabilité par le Centre Technique Municipal - janvier 2013 -



Les travaux de la rue Jean Jaurès occasionnent des déviations importantes



La Résidence Les Chardonnerets réhabilitée
- mars 2013 -



Arthur accompagne et veille désormais sur vos enfants sur le chemin de l'école, merci de le respecter !



Pose de la première pierre le 30 janvier 2013 des locatifs Partenord Habitat - Résidence La Couture

L'accueil de l'Hôtel de Ville sera bientôt transformé !

Les travaux ont déjà débuté par les accès extérieurs

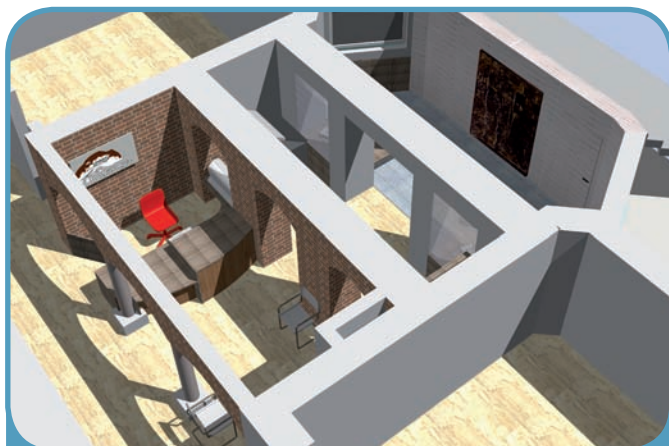
D'importantes modifications de la partie dite "basse" de la mairie seront réalisées afin de rendre le bâtiment accessible à tous, comme le prévoit la loi sur l'accessibilité pour tous, et pour améliorer l'accueil des habitants.

Accueillir plus confortablement les Beuvrageois

Plusieurs changements seront à noter pour les habitants de la commune.

Tout d'abord, les entrées et sorties se feront via un seul accès : celui réservé actuellement aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le passage sous le perron de l'Hôtel de Ville sera alors condamné pour laisser place à de nouveaux bureaux.



Une vue en hauteur du futur bureau d'accueil et du service Etat Civil

Comme le montrent les photos ci-jointes, un lieu d'attente plus adapté et convivial sera créé en face du bureau d'accueil, répondant aux besoins liés aux permanences de Monsieur le Maire et à la permanence "Logement".

Rendre l'Hôtel de Ville accessible pour tous

Bien que le bâtiment ne présente pas de contraintes spécifiques, l'accès au service de l'Etat civil reste impossible pour les personnes à mobilité réduite.



Une vue extérieure du projet - Le passage sous le perron sera condamné pour offrir plus d'espace aux administrés

Les aménagements du rez-de-chaussée de la Mairie sont donc indispensables et mettront en valeur la pierre tombale de Jean Rasoir, située sous le perron, car elle constitue un véritable monument historique.



Un abri à vélo a été installé sur le parking de l'Hôtel de Ville

Des nouveaux panneaux d'expression libre sur la commune

Ils sont au nombre de trois et sont situés rue Emile Zola (en face de la rue Marcel Danna), rue Jean Jaurès (à proximité du N°60) et rue du Droit à proximité de la station d'épuration du SIARB. Un panneau d'informations électronique diffusera également l'information municipale et associative d'ici le mois de mai.



L'affichage d'opinions et de publicité relative aux activités des associations est régi par le Code de l'Environnement et réglementé par la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979.

Cet affichage est conforme également aux prérogatives du Parc Naturel Scarpe Escaut qui suggère de limiter l'impact de la pollution visuelle sur le territoire communal.

La ville de Beuvrages qui compte entre 7000 et 10000 habitants doit fournir 10m² de panneaux d'affichage libre. Elle en propose aujourd'hui près de 12m².

Ils sont ouverts à tous et destinés principalement à l'annonce de manifestations et de spectacles associatifs sans but lucratif et sont à la disposition, sous certaines conditions, des beuvrageois.

Des agents communaux dévoués à l'épanouissement de vos enfants

Le Courrier beuvrageois vous propose de vivre la journée de travail du personnel d'entretien et éducatif de la Ville de Beuvrages au sein des quatre établissements scolaires pour découvrir leurs tâches quotidiennes, souvent ignorées du grand public.

Agents d'entretien, ATSEM*, professeurs des écoles et directeurs travaillent main dans la main pour assurer le bon déroulement d'une journée à l'école.

Retour sur une journée passée avec les agents communaux qui œuvrent aussi sur le terrain à l'éducation et à l'apprentissage de vos jeunes enfants.

7h35 - Ecole Ferry : cela fait cinq minutes que le travail d'entretien des locaux a débuté afin d'accueillir dans les meilleures conditions d'hygiène les élèves de l'école.

7h40 - Les Agents Techniques Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) de l'école Curie sont prêts à accueillir les premiers enfants qui profitent de l'accueil du matin.



Pendant ce temps-là, à l'école Langevin, les agents d'entretien peaufinent les salles de classes afin qu'elles soient opérationnelles dès l'arrivée des derniers élèves à 9h.

8h45 - Le camion frigorifique du prestataire en restauration collective arrive au **restaurant scolaire Alexandre Boudart**.



Au menu des élèves ce midi : velouté de poireau, rôti de Boeuf Bercy, coquillettes, fromage râpé et fruits de saison. Les différents aliments seront conservés dans les cuisines des restaurants.

9h00 - Arrivée des derniers enfants, avant la sonnerie, signe du dernier rappel pour les élèves de Paul Langevin.

11h00 - Aux restaurants scolaires Boudart et Ferry, la réchauffe des plats et la préparation des pâtes peuvent commencer.

Les minutes sont comptées pour les agents communaux : être prêts pour accueillir, près de 300 enfants dans les deux lieux de restauration de l'école Langevin.

*ATSEM - Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles



11h30 - Ecole Ferry: les premiers élèves viennent manger au restaurant scolaire. Il faut prendre des forces avant de repartir en classe !



13h25 - Les élèves ont quitté les lieux. Place au nettoyage, les enfants seront de retour pour le goûter du CLAS à l'école Ferry et au restaurant scolaire Alexandre Boudart !

16h00 - Les élèves du CLAS (l'accompagnement à la scolarité) arrivent dans 30 minutes. Les agents préparent le goûter qui sera servi en moyenne à 140 élèves.



17h00 - Pendant que certains profitent des ateliers culturels et de l'aide aux devoirs, le nettoyage des quatre écoles de la commune peut débuter pour recevoir à nouveau dans les meilleures conditions d'hygiène les 800 élèves de Beuvrages.

18h45 - Le nettoyage des restaurants scolaires peut commencer. Ils seront prêts pour accueillir les repas dès 8h45 le lendemain.

La journée se termine pour les élèves et les agents territoriaux - une journée bien remplie de 7h à 19h et qui recommencera dans quelques heures.

Info'Ecoles

Un nouveau restaurant scolaire à l'école Joliot Curie pour la rentrée 2013 - 2014 !

Dans le cadre de l'extension de la même école, les élèves de l'école maternelle seront accueillis dans un restaurant scolaire neuf dès le 2 septembre 2013.

Du nouveau pour la réforme des rythmes scolaires

La Ville de Beuvrages s'engage dans la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013. Rendez-vous dans les prochains magazines municipaux pour connaître les nouveaux plannings et actions menées par la commune.

Les photos des de décembre 2012



La Ville a signé, avec la CAF, le renouvellement de la convention contre les logements indécents
- 7 décembre 2012 -



Cérémonie des Vœux de l'équipe municipale
- 17 janvier 2013 -



Goûter des Anciens - salle Pierre de Coubertin
- 17 février 2013 -



Goûter des Anciens - salle Pierre de Coubertin
- 17 février 2013 -

Evénements 2012 à mars 2013



Assemblée Générale de l'Association Loisirs Solidarité Retraite - 2 mars 2013



Repas de l'association "Education et Joie" - 3 mars 2013 -



Beverages sous la neige le 17 janvier 2013



Elaboration du Projet Educatif Local - Ici, les ateliers thématiques sur le partenariat et la gouvernance du PEL 27 mars 2013

250 jeunes réunis pour le championnat de France de Hockey en salle

Les salles Coubertin et Lagrange, ont accueilli le week-end des 2 et 3 février 2013, 250 joueurs venus s'affronter pour départager les meilleures sélections départementales de Hockey en salle dans la catégorie des moins de 12 ans.

Devant environ 500 spectateurs, plus de **50 matchs** se sont disputés sur deux jours, de quoi offrir du spectacle et du suspense à tous les protagonistes de l'événement.

Des équipes de toutes les régions de France

Les meilleures joueuses et joueurs de l'hexagone étaient donc présents, de la Loire à l'Oise en passant par la Gironde, ces jeunes sportifs ont défendu fièrement leurs couleurs, répartis dans **23 sélections départementales**.



Des jeunes hockeyeurs en action



Le Nord champion, dans les catégories filles et garçons !

Le Hockey plaît à Beuvrages !

En pleine expansion dans la région, le hockey fait de plus en plus d'adeptes. La commune de Beuvrages suit d'ailleurs de près cet engagement en proposant dans le cadre des Centres de Loisirs, une initiation Hockey, ainsi qu'un terrain synthétique sur le complexe Christian Pennynck, équipé pour la pratique d'un tel sport.

Retrouvez sur le site Internet de **la chaîne Wéo**, le **reportage sur le week-end Championnats de France à Beuvrages**, rubrique Emission - Mag - Sport, et l'interview de Jean-Yves Machurez, Président de la ligue Nord-Pas de calais de Hockey.

Le Collège Paul Eluard prépare l'accueil des futurs Sixièmes



Pour assurer la continuité pédagogique et éducative entre l'Ecole Primaire et le Collège, les équipes du collège Paul Eluard se concertent régulièrement avec celles de l'Ecole Jules Ferry et Paul Langevin. Ce travail commun a permis de mettre en évidence les besoins très diversifiés des jeunes accueillis en sixième.

Des parcours différents pour mieux "coller" aux projets des collégiens

Pour permettre à chaque élève de mettre en valeur ses propres compétences, le collège met en place des projets. Ainsi, même si le programme est évidemment identique pour chaque élève de sixième, le parcours d'acquisition des connaissances et des compétences est différent, selon le profil de chacun :

- **en sixième scientifique**, l'élève découvre, observe, manipule, cherche...

Des sorties pédagogiques et un partenariat avec l'université de Valenciennes viennent approfondir les activités effectuées au collège.



Des expériences et découvertes pour la sixième scientifique

- **en sixième bilingue**, le jeune apprend deux langues simultanément, par le biais d'activités ludiques, de voyages et sorties diverses et variées.

L'appariement avec un collège britannique permet des échanges très appréciés des élèves.

- **en sixième Music Art**, la préparation d'un spectacle mettant en œuvre le théâtre, le chant et l'art plastique permet aux élèves de s'épanouir et découvrir ces différentes pratiques artistiques. Les sorties en concert, musée et théâtre donnent une dimension culturelle très riche à ce beau projet.

- **la sixième sportive permet au jeune**, par le biais du foot ou du VTT, d'être bien dans son corps, bien dans sa peau. Grâce à un entraînement de qualité, et la participation aux compétitions, l'élève se dépasse dans l'ensemble de ses activités scolaires.



Des sorties VTT sont prévues pour la sixième sportive

- **la sixième Nature propose**, par le biais de sorties diverses, une symbiose avec la nature. L'élève comprend, découvre et acquiert les bons réflexes de respect de l'environnement, et donc de respect d'autrui de manière plus large.

Chacun peut ainsi trouver le parcours qui lui permettra de se dépasser, de s'épanouir et de préparer son futur métier. Pour un passage en douceur du CM2 à la sixième, les CM2 sont accueillis régulièrement dans le collège, pour des activités de découverte des disciplines enseignées.

Les "Rencontres Entreprises" avec Green Services et JC Coiffure

Le Courrier beuvrageois vous propose une nouvelle rubrique : la présentation, dans chaque numéro, de deux commerçants ou artisans de Beuvrages afin d'en savoir davantage sur leurs activités et services.

Pour ce numéro, rencontres avec un jeune auto-entrepreneur de services de jardinage, et avec le salon de coiffure du centre ville.

Dans quelques semaines avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre vous voudront concocter un jardin propre et entretenu avec de belles plantes et une belle pelouse.

Mais pour beaucoup de personnes, le temps ou la possibilité de jardiner n'est pas toujours au rendez-vous.

Bonne nouvelle ! Beuvrages accueille un nouvel auto-entrepreneur. **Raphaël Delcamp**, avec son entreprise de jardinage à domicile "**GREEN SERVICES**", intervient pour des prestations de jardinage ponctuelles ou régulières.

Ainsi, Raphaël propose pour les particuliers l'entretien courant des espaces verts et des parties extérieures tels que : la tonte de pelouse, l'engazonnement, la taille de haies, les plantations, le bêchage et la pose de clôtures.

Entretien avec un jeune créateur de service à domicile qui souhaite développer son activité sur la commune :

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Je suis titulaire d'un BEP "Travaux paysagers" et d'un "Bac" professionnel "Horticole et production florale et légumière". J'ai également un BTS technico-commercial en produit de jardinerie; je suis actuellement vendeur pépinière dans un magasin grand public.

D'où vous est venue l'idée de créer un tel projet ?

Originaire de Maroilles, en pleine campagne, j'aime la nature et la vie au grand air depuis que je suis tout petit. C'est en quelque sorte un rêve de "gosse" et une satisfaction personnelle de monter cette entreprise. J'ai le besoin de me surpasser et de rendre service aux autres; c'est dans ma nature.



Raphaël Delcamp, jeune entrepreneur enthousiaste et passionné

A qui vos services sont-ils destinés ?

Mes services sont destinés à tous, que ce soit des personnes n'ayant pas le temps ou l'envie, ou bien des personnes âgées.

Comment voyez-vous votre projet dans les années à venir ?

Je souhaiterais faire évoluer mon entreprise en développant une clientèle fidèle et en consacrant plus de temps pour vivre de ma passion et en faire mon activité principale.

Pour le contacter :

GREEN SERVICES

72, rue Gustave Michel - 59192 BEUVRAGES

Tél : 06 76 78 93 81 / 03 59 76 78 30

Mail : delcamp.raphael@gmail.com

Chèques CESU acceptés

Déménagement effectué pour le salon "JC COIFFURE" !

Depuis le 5 décembre dernier, le salon "JC COIFFURE" a fait peau neuve et a pris possession du nouveau local, mis à disposition par l'EPARECA, l'organisme public soutenant les commerces de proximité.

Situé auparavant immeuble du 11 novembre, l'établissement "JC COIFFURE" a été transféré dans la nouvelle cellule commerciale du futur centre ville au 14 rue François Gressiez.

L'occasion d'un nouvel élan pour les responsables du salon de coiffure que sont Monsieur et Madame FUGE, premiers professionnels après la Caisse d'Épargne à avoir intégré le projet de modernisation commerciale de la commune.

Entretien avec Josée FUGE, gérante de l'établissement implanté sur la commune depuis maintenant 4 ans.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Je suis coiffeuse depuis l'âge de 16 ans, j'ai commencé par un pré-apprentissage puis un apprentissage au "salon lilliane" à Marly; puis je me suis mariée et je suis partie sur Paris pour suivre mon conjoint.

Dans la région Parisienne, j'ai poursuivi mes études de coiffure pour obtenir mon brevet professionnel, en 1988 dans l'académie de Paris.

Puis, l'envie de rejoindre le Nord et de créer des emplois nous a poussés à acheter, en 2009 le salon "jc coiffure"; nous avons alors embauché des employées, afin que la population bevrageoise ne se retrouve pas sans coiffeur.

Aujourd'hui le salon a déménagé dans des locaux appropriés à la profession, aux normes de sécurité et accessibles aux PMR, les Personnes à Mobilité Réduite.

Quelles retombées positives attendez-vous suite au transfert de votre salon ?

Nous avons déjà de bonnes retombées. Nous avons d'ailleurs dernièrement embaucher un "coiffeur homme" afin de satisfaire toute la clientèle ; nous serons alors 3 employés dans l'établissement, pour recevoir, avec ou sans rendez-vous, notre charmante clientèle.



Une partie de l'équipe "JC Coiffure"

Proposez-vous d'autres produits annexes au sein de votre nouveau salon ?

Nous proposons aussi la vente de bijoux fantaisie, de multiples parfums, de la maroquinerie et des produits cosmétiques en lien avec notre profession.

JC Coiffure

Tél : 03 27 29 90 20

14, rue François Gressiez

59192 Beuvrages

Ouverture :

Mardi à vendredi : 9h - 12h et 14h (sauf le jeudi 13h30) - 18h

Samedi : 9h - 12h et 13h-17h

Un nouveau site Internet pour informer, partager et participer

Rendez-vous sur www.beuvrages.fr

Après 15 mois de travail, le Courrier beuvrageois a le plaisir de vous annoncer le lancement du tout nouveau site web de la Commune, www.beuvrages.fr.

Inauguré officiellement par l'équipe municipale devant 250 personnes lors de la Cérémonie des vœux du mois de janvier, le site Internet, version 2013, adopte la charte graphique de la commune en proposant **un nouveau look plus dynamique**, de nouvelles **rubriques mieux agencées** et la possibilité de réaliser **des démarches d'état-civil en ligne** !

Un nouveau rubriquage

Pour trouver plus facilement une information, le site se décompose en quatre "grandes rubriques" :

- **"Découvrir Beuvrages"** pour en connaître davantage sur sa commune, sur son histoire et ses associations, télécharger le dernier plan de ville, prendre connaissance des horaires d'ouverture des lieux publics et trouver les commerces et services médicaux présents sur le territoire communal.

- **"La Vie municipale"** pour comprendre le fonctionnement de la mairie, y découvrir les élus et leurs délégations, les services et infrastructures.



- la rubrique **"Vie pratique"**, véritable mine d'informations pour les habitants : comment acheter les tickets de restauration scolaire ou déposer les déchets encombrants; connaître les prochaines "Actions Loisirs Jeunes" pour mon enfant de 16 ans (...), contacter une association sportive pour y pratiquer son sport favori.



- Enfin, les "Projets urbains" présentent les chantiers de la commune et de l'arrondissement qui impactent la ville comme le futur contournement Nord de Valenciennes.

Réaliser des démarches en ligne !

Afin d'éviter de vous déplacer en Mairie, la commune a mis en place un formulaire de demande d'acte d'état civil à remplir en ligne.

Dès la validation de votre demande (Acte de naissance, décès, mariage ...), votre requête sera traitée sous cinq jours.

Devant le succès recueilli par cette nouvelle fonctionnalité, des réflexions seront menées prochainement autour du développement des e-services.



Marie-Suzanne Copin, adjointe à la communication, nous en dit plus sur le nouveau site Internet.

Pourquoi fallait-il faire évoluer le "beuvrages.fr" ?

L'ancienne version du site Internet était riche en contenus mais difficilement exploitable, elle manquait parfois de lisibilité, il fallait donc faire évoluer nos outils de communication. Nous avons voulu rendre l'information plus rapide d'accès, avec un moteur de recherche plus efficace et coller au plus près de l'actualité beuvrageoise.

Et comment optimiser son actualisation ?

Chaque service de la commune (Sport, Jeunesse, Centre Technique Municipal, Développement économique, Police municipale, etc. ...) aura la possibilité de mettre à jour et alimenter le site Internet. Ainsi toute la collectivité contribue à ce que la communication publique soit bel et bien un réel service public pour chaque citoyen.

Le site Internet doit être la vitrine attrayante de la commune de Beuvrages.

Nous comptons sur nos concitoyens pour l'enrichir, et nous faire part de leurs remarques et suggestions.

Comment circuler à Beuvrages ?

Les travaux de voirie sur l'ensemble du territoire communal peuvent poser des problèmes en terme de circulation automobile et piétonne.

Tour d'horizon des points noirs en centre ville et dans les autres quartiers afin de vous aider à mieux circuler.

Centre Ville et Rue Gressiez

Il s'agit du chantier de voirie le plus important depuis quelques mois. Impacté par les destructions et constructions des nouveaux bâtiments, la durée des travaux est donc plus longue.

Depuis le 28 janvier 2013, la rue Gressiez est à nouveau ouverte dans les deux sens de circulation. Attention, la circulation reste à sens unique Place du 11 novembre, comme le précise le plan page 25.

Des panneaux de signalisation sont installés pour mieux vous repérer.



Rue Jean Jaurès

Depuis le début d'année 2013, la rue Jean Jaurès est uniquement ouverte sur une seule voie. Les travaux d'enfouissement des réseaux, qui occasionnent une fermeture totale de la rue, sont terminés. De nouvelles places de stationnement verront le jour ainsi qu'un revêtement neuf pour mieux sécuriser cet axe important du centre Ville.

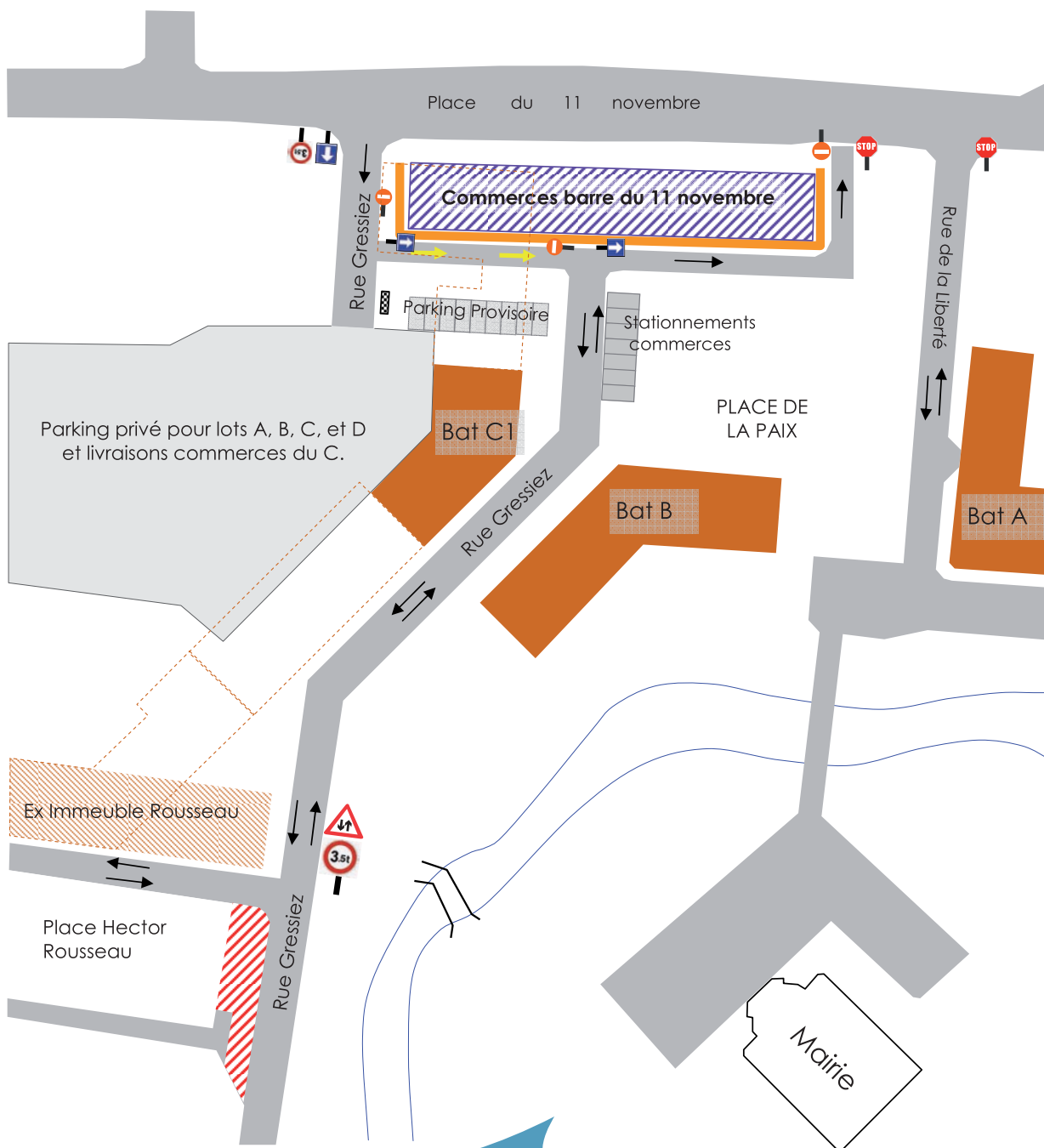
Résidence Fénelon Partie "Sud"

L'enfouissement des réseaux de la partie dite "Sud" de la Résidence Fénelon se poursuit.

La rénovation des chaussées et trottoirs débute - Achèvement des travaux prévu fin 2013.

PLAN DE CIRCULATION EN CENTRE VILLE DEPUIS LE 28/01/2013

- Circulation piétonne
- Voies automobiles
- Nouvelles constructions
- Démolitions 2012
- Démolitions 2ème trimestre 2013
- Emprise des futures constructions



Depuis le 28 janvier 2013, la circulation automobile rue Gressiez est mise en double sens, sauf dans sa partie longeant l'immeuble du 11 novembre qui demeure en sens unique.

Pour tout renseignement, appeler le Centre Technique Municipal au 03 27 47 01 15.

Ensemble, respectons les limitations de vitesse en ville !

La carte ci-dessous vous présente les rues dont la vitesse est limitée à 30 voire 20 km/h. Pour le reste, la vitesse maximale de 50 km/h est de rigueur.

-  "Zone 30"
-  "Zone 20"
-  Ralentisseurs de vitesse



Entretien avec Raymond Caudron, adjoint à la sécurité

Pourquoi un radar pédagogique ?

Ce radar pédagogique a été acquis par la commune en juin 2011. Celui-ci génère des statistiques tant de vitesse enregistrée que de fréquentations. Il est pour les usagers un outil qui permet de s'habituer à limiter sa vitesse à celle autorisée. Il est pour les élus et services municipaux un outil d'aide à la décision qui guide l'implantation des dispositifs destinés à réduire la vitesse (ralentisseurs, plateaux, rétrécissements).

Pourquoi change-t-il de place ?

Dans la mesure où nous constatons que les résultats sont probants en termes de réduction de la vitesse, nous décidons de l'installer pour quelques temps dans une autre rue, où le "ressenti" de vitesse est

moins bon. Par exemple, après l'avoir posé plusieurs mois rue Emile Zola, le radar a été déplacé rue Gustave Michel.

Les statistiques relevées ont démontré que la vitesse moyenne des véhicules était de 28,09 km/h et que 96% des véhicules circulaient à moins de 50 km/h. Ces statistiques étant stables depuis trois mois, il a été mis en place rue du docteur Carlier, afin que chaque conducteur puisse "apprendre à y réguler sa vitesse".

Comment pouvez-vous assurer que dès le radar déménagé, les "mauvaises habitudes" ne vont pas revenir ?

Nous avons préféré privilégier la prévention à la répression. Néanmoins, et pour éviter un effet inverse à l'enlèvement du radar, la Police municipale, équipée d'un radar agréé Eurolaser, procèdera régulièrement à des contrôles de vitesse, qui eux, ne seront plus "pédagogiques".



L'Atelier Histoire et Mémoire reprend du service

En collaboration avec l'association d'histoire locale " Beuvrages et son passé ".

En juin dernier, la brochure "Centre Ville et Résidence Fénelon" a été diffusée auprès de la population. Pour créer cette brochure, un groupe d'habitants encadré par l'historien public François FAIRON et soutenu par l'ADTS, se sont réunis tous les jeudis pendant deux ans afin de se souvenir, d'échanger sur leurs vécus et revivre leurs histoires.

Suite à cette restitution d'ouvrage, les travaux de recherche se poursuivent à travers **une carte interactive** et un site internet en partenariat avec l'association Hors Cadre qui aura pour objectif d'identifier tous les lieux historiques de la commune à travers des commentaires audios.

Par la suite, **un travail sera réalisé avec les établissements scolaires** de la commune permettant ainsi de transmettre aux jeunes générations le témoignage des anciens, à travers un outil numérique.

C'est pourquoi si vous êtes sensibles à l'histoire, attachés à la vie de votre quartier, de votre commune et à son devenir, venez nous rejoindre dans un groupe convivial afin d'échanger sur vos souvenirs et vos témoignages.

Rendez-vous tous les lundis de 14h00 à 16h30 au Pôle Social de Beuvrages

Informations : Jean-Jacques DESUMEUR : 06.31.49.78.40

Médecine et tradition

En collaboration avec l'association d'histoire locale " Beuvrages et son passé ".

Aujourd'hui, la maladie est traitée de façon énergique par les médecins dont les cabinets ne désemplissent pas pendant la période hivernale.

Il y a encore quelques dizaines d'années « les remèdes de grand-mère » étaient au cœur de l'automédication. Qui, des anciens, n'a pas été soigné au sirop de radis noir, qui, n'a pas subi les terribles sinapismes à la moutarde, les cataplasmes et les ventouses.

Au cours des siècles précédents, les résultats décevants de la médecine conduisent les malades vers une médecine parallèle : les Saints, ceux qui protègent des épidémies et ceux qui guérissent.

Les saints guérisseurs sont invoqués en tout temps : Saint Roch est invoqué contre la peste, Sainte Appoline pour les maux de dents. Sainte Odile est sollicitée pour les maladies des yeux.

Les animaux ont également leurs saints protecteurs. Saint Sauve est reconnu pour la protection du

bétail. Citons encore Saint Ambroise, invoqué pour les abeilles.

Plusieurs Beuvrageois ont ainsi bénéficiés de « guérison miraculeuse » au cours du XVIIIème siècle.

En 1645, Mademoiselle Solen souffrait depuis longtemps de la maladie de la pierre (calculs rénaux). Elle fait une neuvaine au cours de laquelle les souffrances cessent et le mal disparaît.

Quand la statue est impuissante on en appelle directement à la Vierge Marie, Notre Dame du Saint Cordon en est un parfait exemple. En 1008 Valenciennes est ravagée par une épidémie de peste. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, la Vierge apparaît aux habitants ; deux anges déroulent un cordon autour de la cité. Elle promet de mettre fin à l'épidémie si une procession est organisée le lendemain puis chaque 8 septembre. Le Pèlerinage de Notre Dame du Saint Cordon dépasse alors largement le cadre de Valenciennes.

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

Ils sont arrivés !

Rania ARBOUCHE
Sofiane ATTAEA
Shayna BOUTIFLAT LAMBERT
Ilyes CHELKIA
Laure DECROIX
Lisa DELBECQ GILLERON
Lowen DEMBCZYNSKI
Kylian DUBOIS
Achraf EL HATRI
Nathan FROMONT
Nihel HADJI
Constance PIEDELEU
Adriano SURQUIN



Ils se sont unis !

Ahmed BENZINE - Ouahiba AMEUR

Ils nous quittent ...

Gilbert BOUCHENDHOMME
Geneviève CHARRON
Louise DELAIGLE
Josiane DELBECQ
André DUBRULLE
Claudette HENAIN
Evelyne HENAIN



LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

Mesdames, Messieurs,

Dans le dernier Courrier beuvrageois, la liste « Construisons et maîtrisons l'avenir » n'hésite pas à prendre des références contradictoires notamment sur l'efficacité de la vidéoprotection.

Les chiffres alambiqués présentés avec des pourcentages datant de 2009 sont plus que fantaisistes et ne reposent que sur des données nationales.

Depuis quelques mois, nous sommes la ville ayant obtenu les meilleurs résultats sur l'ensemble des communes de l'arrondissement, vérifiés par des chiffres notifiés chaque mois aux maires par la Police nationale. Quand à l'inefficacité de ces caméras, il serait souhai-

table de vous renseigner auprès de nos concitoyens « concernés » et de voir ce qu'ils en pensent, avant d'affirmer leurs non-résultats, d'autant plus que vous avez voté favorablement en Conseil municipal en faveur de la vidéo protection.

Nous sommes toujours surpris de voir comment l'opposition peut devenir amnésique lorsqu'elle s'exprime par écrit à ses concitoyens.

Nous aimerions plutôt qu'elle soit plus élogieuse envers une ville en pleine transformation. Il est temps pour le bien-être des habitants et la réussite de leurs enfants de porter hautes les valeurs de votre ville, qui a su sortir de l'ornière dans laquelle nous l'avions trouvé en 2001.



Liste : « Avec vous, construisons et maîtrisons l'avenir »

La jeunesse est notre avenir!

Le gouvernement, par le biais de la loi de refondation de l'école, va redonner à notre système éducatif républicain, la place qu'il mérite.

Cette loi, qui comporte 25 propositions, a pour objectif de fournir, à chaque élève, les moyens de la réussite scolaire en réduisant les inégalités et en revalorisant le métier d'enseignant.

Parmi ces 25 mesures nous relevons : la formation des enseignants, l'accueil des enfants de moins de 3 ans, l'introduction d'un enseignement moral et civique, une langue étrangère dès le cours préparatoire, l'aide aux élèves en difficulté repensée, l'aide financière aux communes pour la mise en place des rythmes scolaires... etc.

Cette réforme des rythmes scolaires, doit permettre de remédier à un problème majeur : parmi tous les pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), la France est le pays

qui compte le moins de jours de classe et les journées les plus chargées. Cette situation est un contresens biologique pour l'enfant et nuit à la réussite de nos élèves. Enfin, la loi prévoit la création de 60 000 postes dans l'éducation nationale et l'adaptation nécessaire de l'école à l'ère numérique.

Pour la rentrée 2013, les conseils municipaux, les conseils d'école auront la possibilité de présenter des projets d'organisation du temps scolaire dans le respect des principes posés par le décret.

Il serait souhaitable, à notre sens, que le conseil municipal délibère de cette problématique le plus rapidement possible dans l'intérêt de nos jeunes.



Jocelyne DEWAULLE



Michel DOMIN

Liste : « Bâtissons ensemble notre avenir à Beuvrages »

Texte non communiqué

Votre conseiller municipal

Michel BECQUE
Mon BLOG : michelbecque.fr



Operation Canicule 2013

Depuis août 2003, et, l'épisode de la canicule, un décret de 2004 a fixé les modalités de recueil des données nominatives aux personnes âgées et handicapées bénéficiaires du plan d'urgence en cas de canicules. Le CCAS est donc tenu de constituer un registre, mis à jour régulièrement, destiné à enregistrer les personnes âgées et handicapées ou isolées qui en font la demande.

Si cela vous concerne, merci de vous rapprocher des services du Pôle Social, 03 27 51 98 20; vous pouvez télécharger le document sur www.beuvrages.fr, rubrique Vie pratique et "Solliciter une démarche sociale".

Formulaire de dérogation scolaire 2013/2014

Vous pouvez le télécharger sur www.beuvrages.fr, rubrique Vie pratique - Profitez des Actions Jeunesse

Nouveau plan de la commune

Il est à télécharger sur www.beuvrages.fr, "Découvrir Beuvrages" puis rubrique "Pratique".



Nouvelle arrivée

Caroline Benihia intègre le service EEJSAC de la commune de

Beuvrages. Elle aura pour mission principale de mettre en place des dispositifs luttant contre l'absentéisme scolaire, en lien avec les parents et les écoles.

Festivités

- 16/04/2013 : Réunion d'information autour de l'organisation de la fête des voisins - 18h - Hôtel de Ville - Ouvert à tous
- 20/04/2013 : Inauguration des rues de la Résidence Château Mallet
- 05/05/2013 : Brocante rues Gustave Delory et George Mortuaire
- 09/05/2013 : Brocante organisée par l'APE de l'école Jules Ferry - Quartier du Ruissart
- 31/05/2013 : Fête des voisins
- 16/06/2013 : Festival de majorettes New dance de 8h30 à 22h00
- salle Coubertin
- 13/07/2013 : Festivités du 13 juillet
15h - Animations et jeux gonflables, Parc du Ruissart
21h - Première partie "Souvenir, souvenir", show de deux artistes revisitant les grandes tubes de ces dernières années.
Concert de "Simon and Gargunkel's", interprétant les plus grands succès des Bee Gees.

Manifestations sportives

- Du 1^{er} au 30/05/2013 : Tournoi interne adultes Tennis - Complexe sportif
- 15/06/2013 : Finales de tennis adultes et jeunes de 10h00 à 18h00
- Complexe sportif
- 22/06/2013 : Fête du sport organisée par l'Office Municipal des Sports
- Complexe sportif Christian Pennynck
- 29/06/2013 : Gala de danses KHOREIA à 20h00 - salle Coubertin

Commémorations

- 29/04/2013 : Journée du Souvenir à 11h00 et dépôt de gerbe
- 08/05/2013 : Défilé - départ 11h30 place de Bruxelles et dépôt de gerbe
- 18/06/2013 : Appel du 18 juin - dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h00

Divers

- 06 et 07/04/2013 : Parcours du cœur - Maison de Quartier
- 22/04/2013 : Assemblée Générale de l'UNRPA à 15h00 - Maison de Quartier
- 23/06/2013 : Médaille de la famille à 11h00 - Hôtel de Ville
- 24/06/2013 : Repas de l'UNRPA - Maison de Quartier

Le bureau de Police municipale se situe dorénavant rue Jules France, à l'entrée du Centre Technique Municipal.

Le numéro de téléphone a changé. Pour les contacter, veuillez composer le 03.27.19.29.65.





Découvrez le nouveau site Internet www.beuvrages.fr



Toute l'information de la commune
en quelques clics !



Flashez-moi !